



## COMPTE RENDU DES DECISIONS ET DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2019

---

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a :

- ✓ **Procédé à l'assermentation** de Mme Rachel Bourquin Guidi (*Devisé Labor Felicitas*) comme conseillère municipale en remplacement de M. Philippe Roux, démissionnaire.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité, de ne pas faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 19 juin 2019 relative à la reconduction, en 2020, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de CHF 5'000.- pour chaque nouvelle place de crèche créée et mise à disposition.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité, de ne pas faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 19 juin 2019 relative à l'octroi, en 2020, par le Fonds intercommunal, d'une subvention de CHF 730'000.- pour le financement du Bibliobus.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité, de ne pas faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 19 juin 2019 relative au maintien du financement, en 2020, par le Fonds intercommunal, de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses, pour un montant de CHF 1'000'000.-, soit au même niveau que 2019.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité, de ne pas faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 19 juin 2019 relative au maintien du financement, en 2020, par le Fonds intercommunal, de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de CHF 300'000.-, soit au même niveau que 2019.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité de ne pas faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 19 juin 2019 relative à la reconduction, en 2020, de la dépense d'investissements informatiques intercommunaux pour un montant de CHF 1'000'000.-, destiné à financer :
  - les investissements concernant le réseau RIAG existant à hauteur de CHF 500'000.-
  - les investissements du Groupement intercommunal d'informatique pour un montant de CHF 500'000.-.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité, de ne pas faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 19 juin 2019 relative à l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'investissement qui sera engagée sur plusieurs années à partir de 2020 de CHF 1'500'000.- destinée au renouvellement de l'application informatique dédiée aux institutions de la petite enfance.

## COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité, de ne pas faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 19 juin 2019 relative à la participation, en 2020, par le Fonds intercommunal aux coûts publics des charges de fonctionnement du Groupe intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), pour un montant de CHF7'400'000.-.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité, de ne pas faire usage de son droit de veto contre la décision de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ACG du 19 juin 2019 relative à la prorogation, en 2020, par le Fonds intercommunal de la subvention annuelle octroyée à la Ville de Genève en faveur du Grand-Théâtre pour un montant de CHF 2'500'000.-, soit au même niveau que 2019.
- ✓ **Décidé**, par 16 voix « pour », aucune voix « contre » et deux abstentions, d'élire Mme Rachel Bourquin Guidi comme membre des Commissions Affaires sociales, Culture et loisirs, Sports et Sécurité civile.
- ✓ **Décidé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité, de soutenir l'exposition d'affiches sur le thème de la médiation interculturelle de l'association CIM-ge, de leur accorder le prêt d'une salle pour une conférence sur la médiation et le financement d'un apéritif simple à la suite de la conférence.
- ✓ **Décidé**, par 17 voix « pour », aucune voix « contre » et 1 abstention, de valider la grille de critères d'attribution des logements applicable à tous les logements de la commune.
- ✓ **Approuvé**, par 18 voix « pour », soit à l'unanimité, le principe de donner un mandat à la filière Information documentaire de la Haute Ecole de gestion de Genève, pour l'inventaire et la mise en valeur des archives du Groupe d'archives, estimé à CHF 25'000.-, incluant un dépassement de budget potentiel en 2019 et l'inscription du solde du mandat dans le budget 2020.

**SEULE LA VERSION INTEGRALE DU PROCES-VERBAL FAIT FOI**